

Mortalité des agneaux : ressenti des éleveurs et modalités de conduite et de gestion sanitaire des troupeaux

Lamb mortality : breeder's feeling and herd health management

GAUTIER J.M. (1,2), JOUSSEINS C. (1), TCHAKERIAN E. (3), CORBIERE F. (2,4)

(1) Institut de l'Élevage, BP 42118, 31321 Castanet Tolosan Cedex

(2) UMT Santé des Troupeaux de Petits Ruminants, 23 chemin des Capelles, 31076 Toulouse Cedex

(3) Institut de l'Élevage, SUPAGRO, 2 Place Pierre Viala, 34060 Montpellier Cedex 1

(4) ENVT, 23 chemin des Capelles, 31076 Toulouse Cedex

INTRODUCTION

Par son impact sur la productivité numérique, la maîtrise de la mortalité des agneaux est un réel enjeu économique pour les éleveurs ovins allaitants. L'objectif de cette étude est de mieux apprécier la perception qu'ont les éleveurs de cette mortalité, d'en déterminer le niveau et les principales causes, et de mieux connaître les pratiques d'élevage en relation avec cette thématique.

1. MATERIEL ET METHODES

En 2010-2011, une enquête rétrospective portant sur la campagne 2009 a été réalisée auprès des 353 exploitations « ovins viande » suivies dans le cadre des Réseaux d'élevage. Ces exploitations sont réparties sur l'ensemble des bassins de production de métropole et se caractérisent par des performances économiques légèrement supérieures à la moyenne « tous élevages ovins confondus ».

2. RESULTATS

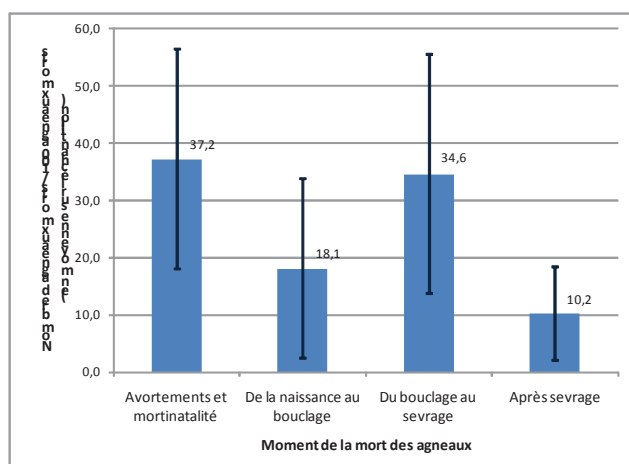
2.1. LA MORTALITE DES AGNEAUX

2.1.1. Un taux de mortalité des agneaux de 16%

Le niveau d'enregistrement de la mortalité des agneaux est variable selon les élevages et l'âge des agneaux. Ainsi l'enregistrement des avortons et de la mortalité après sevrage n'est réalisé que par respectivement 73% et 83% des éleveurs. Dans les 170 élevages déclarant enregistrer de façon exhaustive l'ensemble des agneaux morts, le taux de mortalité médian est de 16 % en 2009 (1^{er} quartile 10,5%, 3^e quartile 18,7%).

La distribution de la mortalité par classe d'âge met en avant la prépondérance des avortements, de la mortinatalité et des mortalités avant sevrage dans la constitution du taux de mortalité global (figure 1), en accord avec les données de la littérature (Gautier et al., 2011).

Figure 1 : Répartition de la mortalité par classe d'âge



2.1.2. Les principales causes de mortalité des agneaux

Les causes de mortalité invoquées par les éleveurs sont nombreuses et varient selon l'âge des agneaux. A la naissance, les problèmes de dystocie (agneau mal placé, agneau trop gros) sont, avec les agneaux retrouvés noyés

dans les poches et les agneaux chétifs, parmi les raisons les plus fréquemment évoquées. De la naissance au sevrage, la faible vigueur de l'agneau domine (agneau maigre, chétif, hypothermie...), parfois en lien avec d'autres problèmes liés à la mère (problème de tétée, brebis sans lait, agneau écrasé). Dans cette tranche d'âge, parmi les causes infectieuses considérées comme majeures par les éleveurs, arrivent en tête les entérotoxémies, le syndrome « agneau baveur », les diarrhées et les affections respiratoires. Après sevrage, les morts sont le plus souvent attribuées aux entérotoxémies et aux affections respiratoires.

2.2. LES PRATIQUES D'ELEVAGE EN LIEN AVEC LA MORTALITE DES AGNEAUX

Les résultats d'enquête traduisent la grande diversité des pratiques et des conduites d'élevage. Globalement, dans les exploitations des Réseaux d'Élevage, une grande majorité des bonnes pratiques en lien avec la maîtrise de la mortalité des agneaux (conduite des brebis en fin de gestation, gestion des agneaux à l'agnelage, hygiène à l'agnelage) sont mises en place mais pas systématiquement appliquées de façon rigoureuse. A titre d'exemple, malgré une présence forte des éleveurs pendant la période d'agnelage, seuls 65% ont déclaré intervenir « toujours » lors de situations d'agnelage réclamant une intervention de leur part. De même, la réforme systématique des brebis à problème, en lien avec la mortalité des agneaux, est réalisée seulement par 25% des éleveurs. Par ailleurs, même si la surveillance systématique de la prise colostrale semble désormais assez répandue (70% des élevages), les critères d'alerte de non prise colostrale demeurent relativement tardifs.

Les cases d'agnelage sont désormais présentes pratiquement dans tous les élevages (98%), mais avec des modalités d'utilisation très variables. Par ailleurs, malgré un curage annuel de la bergerie quasi systématique, seulement 56% et 64% des éleveurs mettent en œuvre respectivement une désinfection et un vide sanitaire. Autre facteur de risque notable, l'écart d'âge entre les agneaux d'un même lot physique est compris entre 15 jours et un mois pour 37% des élevages et dépasse 1 mois pour 15% d'entre eux.

CONCLUSION

Avec un taux de mortalité des agneaux de 16 % (médiane de 170 élevages), la mortalité des agneaux est un sujet considéré comme préoccupant par les éleveurs du fait de son impact économique sur le revenu. Pourtant, si globalement les bonnes pratiques sanitaires sont connues, elles ne sont pas toujours rigoureusement appliquées. Un travail de sensibilisation sur la mise en place d'enregistrements exhaustifs sur la mortalité des agneaux et sur les bonnes pratiques à mobiliser reste d'actualité.

Les auteurs remercient l'ensemble des éleveurs, techniciens et ingénieurs des réseaux d'élevage ayant participé à l'étude.

Cette étude a reçu le soutien financier de FranceAgriMer et du Ministère de l'Agriculture (CASDAR).

Gautier J.M., Corbière F., 2011. Renc. Rech. Rum., 18, 255-262